



Modalités Journée de solidarité 2017 EHPAD privé

Par **ASenEHPAD**, le **21/11/2017** à **11:28**

Bonjour, je suis aide soignante en EHPAD privé. Je voudrais connaître les modalités pour effectuer la journée de solidarité.... Car notre direction vient de nous dire qu'ils nous avaient déjà demandé de faire ces 7h depuis un moment et que maintenant la directrice ne voulait plus que l'on fractionne ces 7 heures en restant par exemple 30mn de plus à chaque pose. Nous avons bien jusqu'à la fin de l'année pour l'effectuer non ? Merci d'avance de vos réponses.